

D'ÉBATS FÉMINISTES

#84

JUIN
2024

• LE BULLETIN DU PLANNING FAMILIAL 69 •



MILITANTISME

L'animation de stands "RDR"

AVORTEMENT

Ma voix, mon choix !

PARTENAIRES

Entretien avec VIFFIL

SOMMAIRE

EN DIRECT DU PF 69

- p.4 Un 8 mars combatif !
- p.6 Le Cercle des vieilles sorcières
- p.7 L'animation de stands "RDR"
- p.8 Le Réveil des luttes
- p.9 Une archive poilante !
- p.10 Fin du DRSSA
- p.12 Que se passe-t-il au CA ?

C'EST MAINTENANT !

- p.13 Pour le droit à l'avortement et contre les anti-choix
- p.15 Attaques contre les droits trans et reproductifs
- p.18 Ma voix, mon choix !

OUVRIR LA VOIX

- p.19 VIFFIL : soutenir les victimes de violences
- p.23 Les luttes pour la réappropriation du corps

(RE)DÉCOUVERTES

- p.25 Madeleine Pelletier
- p.26 Maryse Condé



ONT PARTICIPÉ À CE BULLETIN :

Chloé Athéa, Swan Bague,
Margot Béal, Elléa Bird,
Collectif Droits des femmes 69,
Martha Gilson, Valérie Radix,
Christiane Ray, Lorraine Wiss

MILITANTISME AU PLANNING FAMILIAL 69 : DES GÉNÉRATIONS QUI SE NOURRISSENT

« Nous sommes les petites filles des sorcières que vous n'avez pas pu brûler » proclament un peu partout des féministes du 21^e siècle, rapprochant leur combat de celui de toutes les femmes qui, depuis toujours, n'ont pas voulu se soumettre. Elles affirment ainsi que le féminisme a une longue histoire et qu'il est important de la connaître et de la revendiquer.

Dans le monde, bien sûr, les luttes se répondent du passé au présent et les combats d'hier nourrissent ceux d'aujourd'hui. Mais qu'en est-il au Planning ?

Si l'histoire du Planning et des luttes féministes est écrite « dans les livres », comment se passe, concrètement, la transmission entre « jeunes » et « vieilles » militantes ?

Au sein de l'AD69, on a le souci des « commémorations » : Les 50 ans du Planning (2006), du MLF (2021), du MLAC (2023) ont donné lieu à des festivals, des spectacles, des forums d'associations, des tables rondes où se sont croisées les générations et qui ont attiré un public nombreux.

Passés ces moments forts, comment se fait, au quotidien, le croisement entre les luttes d'hier et celles d'aujourd'hui ? Est-il toujours possible lorsque les unes et les autres



©PF 69

Le 21 mai 2011, le Planning Familial 69 proposait son premier « bar féministe » au café-restau coopératif De l'Autre Côté du Pont.

sont absorbées par les tâches urgentes ?

Le « Cercle des vieilles sorcières » se veut une des réponses à ces interrogations : il regroupe, de manière informelle, anciennes et actuelles personnes du CA, dans le but d'échanger sur la vie du Planning. Sa première réunion a eu lieu récemment et sera suivie par d'autres.

Les CD (Conseils Départementaux) sont aussi l'occasion de croiser les générations : on y évoque régulièrement les questions qui

traversent le Planning, aussi bien au niveau national qu'au niveau local.

Dans les groupes de travail, jeunes et moins jeunes réfléchissent à l'organisation de l'AD 69 et aux débats qui l'animent. CD et groupes de travail sont ouverts aux salariées, aux membres du CA et aux adhérent·es du Planning.

Et c'est une des forces du Planning Familial 69 : à l'âge se superpose l'ancienneté au sein de l'association. Et ces différentes mémoires et approches du féminisme se nourrissent. Nous avons par ailleurs la chance d'avoir un centre de documentation, et nos archives à l'intérieur de nos murs.

Ces matériaux sont encore une trace supplémentaire de la richesse des débats de l'AD, et l'occasion de redécouvrir et de valoriser nos engagements. Chloé, en stage au sein du centre de documentation d'avril à mi-juin, participe activement à cette valorisation. Ce travail, comme tant d'autres, alimente la transmission entre générations, et tisse une reconnaissance réciproque.

Militante nouvellement arrivée ou ancienne, âgée ou jeune, salariée à temps partiel ou plein, toutes participent à l'énergie toujours renouvelée insufflée aux luttes féministes.

👤 C.R. et M.G.

EN DIRECT DU PF 69

UN 8 MARS COMBATIF !

Le 8 mars, c'est la mobilisation pour la journée internationale de lutte pour les droits des femmes et personnes minorisées. Plus de 10 000 personnes ont répondu à l'appel du Collectif Droits des femmes 69 et de l'Intersyndicale en ce 8 mars de grève féministe !



©PF 69

Voici des extraits la prise de parole
du Collectif droits des femmes 69 - 8
mars 2024

Le 8 mars : toutes et tous en grève
féministe pour défendre les droits
des Femmes
et des minorités de genre !

Ce 8 mars s'inscrit dans un contexte particulier : l'inscription de l'IVG dans la Constitution pour garantir et renforcer ce droit. C'est une grande victoire. A côté des victoires il y a hélas des signaux très négatifs qui émanent du gouvernement avec un Président de la République qui a transformé la grande cause de son quinquennat en un grand blabla : soutien à des personnalités accusées de violences sexistes et sexuelles, appel à un réarmement démographique du pays.

Nous refusons les injonctions. Nous refusons que notre parole soit remise en cause.

Alors que plus de 31 femmes sont mortes sous les coups de leur compagnon ou ex-compagnon depuis le début de l'année.

Alors que le sexisme augmente chez les moins de 35 ans comme l'a montré récemment le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes.

Alors que les violences transphobes persistent, que l'accès aux services administratifs, juridiques, médicaux, à l'emploi sont sources de violences pour les personnes trans.

Alors que le droit à l'IVG n'est pas pleinement assuré en France, que les

obstacles perdurent et que les moyens ne sont pas mis en place. Nous refusons les mensonges de l'extrême-droite relayés via ses médias comme CNews.

Alors que le gouvernement s'attaque encore aux plus précaires et aux plus pauvres, qui sont le plus souvent des femmes.

Alors que le gouvernement avec la loi Immigration banalise la haine et le racisme, que les femmes et les minorités de genres seront toujours perdantes. Nous refusons toujours cette loi qui essaie de faire croire que les violences sexistes et sexuelles seraient l'apanage des étrangers. Pourtant Depardieu, Darmanin, PPDA, et tant d'autres sont bien des hommes nés en France... Le rapport sur l'inceste en France parlait bien de familles françaises. Le patriarcat en France comme ailleurs est un système qui permet aux hommes de dominer et d'écraser.

Heureusement, et c'est notre boussole dans l'obscurité : les femmes et les minorités de genre continuent à lutter pour dénoncer les violences et les rapports de domination, avec un objectif : mettre à bas le patriarcat !

Notre parole est légitime !

Nos vécus, nos vies, nos choix intimes relationnels sexuels familiaux sont légitimes.

Notre travail est légitime.

Notre présence est légitime.

Notre détermination ne faiblira jamais !



Collectif Droits des Femmes 69

LE CERCLE DES VIEILLES SORCIÈRES

Nous avons fait partie du CA, il y a longtemps, nous y sommes restées un temps plus ou moins long : nous sommes les vieilles sorcières !

Dans l'AD 69, le CA joue un rôle très important. Au sein des salariées, pas de direction, pas de hiérarchie : c'est l'autogestion. Le CA est employeur, participe à la Confédération, détermine, avec les salariées, les grandes orientations de l'AD.

Depuis longtemps les militantes actuelles du CA nous demandaient régulièrement pourquoi nous ne reviendrions pas au CA. Pour nous, c'était impensable : nous avions « fait notre temps » au CA, nous étions engagées ailleurs, et nous ne voulions pas « reprendre le pouvoir » ! Mais nous rencontrons régulièrement les militantes du CA au sein des différentes instances du Planning, au cours des - nombreux ! - événements publics organisés. Et toujours la même question revenait.

Et, un jour, l'idée a surgi : nous allions créer le « Cercle des vieilles sorcières » qui permettrait la rencontre entre « anciennes » et « actuelles » militantes. Pas question pour les « vieilles sorcières » de donner des directives, de trouver des solutions miracles à des problèmes insolubles ! Simplement, il s'agira de prendre connaissance de la vie de l'AD, d'échanger entre nous.

Vendredi 5 avril 2024 : première réunion entre les « vieilles sorcières » et des membres du CA. Des bougies éclairent la table, boissons et « grignotages » sont prévus.

L'essentiel des échanges tourne autour de la participation de l'AD69 à la Confédération, au sein de laquelle les difficultés sont nombreuses, l'ambiance tendue, les questions de pouvoir se posent. La Fédération régionale est, elle, à reconstruire.

On parle aussi des difficultés du CA à s'élargir, des moyens d'intéresser à sa participation, de la tenue de débats de fond au sein du CA. La réunion est amicale et joyeuse. Les questions des « vieilles sorcières » permettent de cerner - un peu ! - la situation.

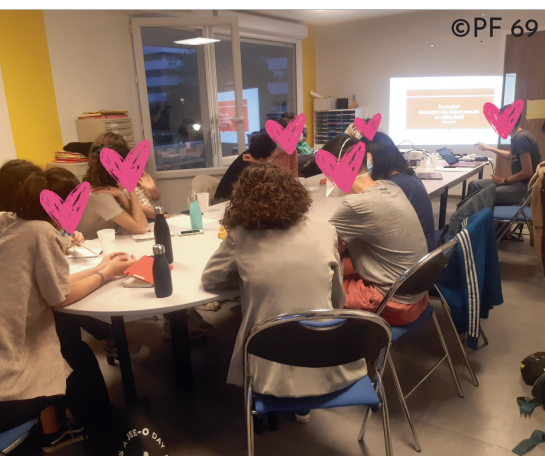
On décide de se revoir au mois de juillet.

 C.R.



LE RÉSEAU DE BÉNÉVOLES FORMÉ.ES À L'ANIMATION DE STANDS "RDR" S'AGRANDIT

Lundi de Pâques, c'est férié ! Au lieu de chercher des œufs en chocolat dans votre jardin de 800 hectares en lisière du Rhône, le Planning Familial 69 vous proposait une activité bien plus engageante : discuter gonorrhée et chlamydia avec une douzaine de personnes dans la salle de réunion du Planning ! L'objectif de cette formation annuelle est de créer un réseau de bénévoles prêtes à animer des stands en milieu festif (concert, festival...) au nom du Planning.



Le premier volet de formation a permis de présenter aux stagiaires ce qu'implique la tenue d'un stand de réduction des risques (RDR) et de transmettre des bases sur les IST (infections sexuellement transmissibles), la contraception et la notion de consentement. Nous avons travaillé sur la notion de « réduction

des risques », car le risque 0 n'existe pas, et réfléchi à notre posture dans ce type de missions. Nous avons aussi échangé sur les risques liés à certaines pratiques sexuelles, et sur les brochures disponibles au Planning pour nous épauler sur ces questions. Car l'objectif est bien que les personnes passant par le stand puissent en repartir avec des pistes de réflexion, des outils concrets, des infos pour faire leurs propres choix de la manière la plus éclairée possible. L'un des outils sur lequel nous avons passé pas mal de temps est le fameux quizz made in Planning, qui permet de balayer plusieurs idées reçues (taille du clitoris par exemple) et de les contrer ou de montrer que la réalité est souvent plus complexe que la binarité !

Après ce premier temps, nous nous sommes retrouvées 15 jours plus tard pour le « niveau 2 ». Celui-ci a permis aux stagiaires de s'approprier d'autres outils d'animation de stand et de travailler sur leur posture à travers plusieurs mises en situation. Celles-ci présentaient plutôt des cas « délicats » que l'on ne rencontre pas si souvent en milieu festif, mais auxquels il faut être un minimum préparées : un Monsieur Je-sais-tout, une Madame Bourrée, et des personnes trop timides pour venir sur le stand...

Nous avons terminé sur la question de l'écoute de personnes témoignant de violences sexistes ou sexuelles, en rappelant que nous ne sommes pas des professionnelles de l'écoute ou de la prise en charge et que nous sommes avant tout là pour donner des informations et permettre l'orientation des personnes vers les bonnes structures.

Des questions qui ne sont pas faciles, et qui ouvrent des perspectives de formations nouvelles de militantes, notamment sur l'accueil de la parole de victimes et sur les bases de l'accompagnement.

👤 M.B. et S.B.

STAND DE RDR ET ATELIER FRESQUE SUR LE THÈME DU "RÉARMEMENT DÉMOGRAPHIQUE" AU RÉVEILLON DES LUTTES

Les SuperFéministes animaient un atelier sur le thème du réarmement démographique lors du Réveillon des luttes au CCO à Villeurbanne le 27 avril. Le groupe a également pu tenir un stand réduction des risques pendant la soirée. Une belle occasion de célébrer les luttes collectives en cours, de faire connaître les enjeux actuels liés à la santé sexuelle et reproductive, et de partager un moment festif !





UNE ARCHIVE POILANTE !

Suite à l'ouverture des débats sur la dépénalisation de l'avortement ainsi que l'adoption de la loi Veil en 1975, des mouvements tels que « Laissez-les-vivre » ou bien l'ACPERVIE (Association des Chrétiens Protestants Évangéliques pour le Respect de la Vie) sont fondés en opposition. Quelques années après, on retrouve ces opposant.e.s à l'IVG dans des « opérations commandos », une série d'actions organisées entre 1987 et 1995 durant lesquelles iels envahissent des centres médicaux où sont pratiquées les IVG, occupent l'espace en s'enchaînant les un.e.s aux autres et détruisent parfois le matériel médical. En 1995, le Planning Familial 69 se porte partie civile lors des procès qui s'ensuivent, condamnant les militant.e.s à des peines de prison avec sursis. Il faut attendre 1993 pour qu'une loi condamne l'entrave à l'IVG, poussant les opposant.e.s à changer de stratégie en organisant par exemple des prières de rue à l'extérieur des hôpitaux.

On a malheureusement retrouvé ce mode opératoire pas plus tard qu'au début de cette année, au moment de la constitutionalisation de l'IVG : du 14 février au 24 mars 2024, des militant.e.s du groupe « 40 jours pour la vie » ont tenté de tenir 40 jours de prière permanente devant la clinique de Port Royal à Paris.

Nous n'en aurons décidément jamais fini avec les anti-choix (mais parfois, il vaut mieux en rire qu'en pleurer) !

 C.A.

Bonjour à toustes ! Je m'appelle Chloé et je suis en stage au centre de documentation aux côtés de Martha. Mes missions de stage concernent essentiellement les archives du Planning : je fais du récolement (je classe et recense chaque archive d'un carton) et je travaille sur leur mise en valeur. C'est un peu un travail de fourmi, puisque nous avons remonté de la cave 50 cartons d'archives dans lesquels on peut facilement trouver plus d'une centaine de documents. Pour vous donner une idée, le classement d'un seul carton me prend l'équivalent d'une journée et demie de travail. Ce sera donc un travail de longue haleine qui continuera bien après la fin de mon stage (le 20 juin 2024). Afin de vous partager un peu de cette expérience, je vous présenterai quelques archives qui m'ont interloquées ou que j'ai trouvé drôles (stay tuned !). Ici, vous pouvez admirer le magnifique détournement qu'un.e militant.e a fait d'un tract anti-choix dans les années 1970.

INFO ET ÉCOUTE AUPRÈS DES JEUNES DANS L'OUEST LYONNAIS : L'ARS ARRÊTE NOTRE PROGRAMME !

Depuis plus de 15 ans le Planning Familial 69 mène un programme d'éducation à la sexualité, d'écoute et d'information auprès des 12-25 ans dans les Monts et Vallons du Lyonnais. Ce dispositif (le DRSSA : Dispositif Ressources Santé Sexualité Adolescent-es) vise à répondre aux problématiques spécifiques de la santé sexuelle en milieu rural : éloignement des lieux-ressources, problèmes de mobilité et de confidentialité. Il s'agit d'aller à la rencontre des jeunes dans les lieux où ils et elles se trouvent : leur établissement (notamment les Maisons Familiales et Rurales où les jeunes sont en internat), les MJC et espaces jeunes, pour des séances collectives mais aussi des permanences individuelles. En 2022, les 3 salariées qui menaient cette action avaient réalisé 151 séances collectives d'éducation à la vie affective et sexuelle et avaient reçu 163 jeunes lors des permanences.

A la mi-février de cette année, alors que le programme des séances et permanences était organisé jusqu'en juin avec les structures partenaires, l'ARS (Agence Régionale de Santé) nous annonçait l'arrêt du financement de ce dispositif pour 2024. Les motifs invoqués pour cet arrêt étaient le développement des centres de santé sexuelle dans le secteur par le département du Rhône ainsi qu'un changement dans

les orientations de l'ARS, qui ne finance plus d'actions de terrain. Même si le dispositif était co-financé, la part de l'ARS représentait la majeure partie du financement et cet arrêt signe donc la fin de nos actions dans l'ouest lyonnais.

Si nous ne pouvons que nous réjouir du redéploiement du département sur ce territoire longtemps sous-doté, nous déplorons cet arrêt brutal, sans avertissement et sans transition, alors que les salariées du Planning travaillaient depuis des mois sur la préparation et le calendrier des interventions avec leurs partenaires. Quel mépris pour l'action du Planning Familial, pour les professionnelles en charge du dispositif, et pour les partenaires et les jeunes ! Ainsi les associations repèrent des besoins, interviennent dans les zones blanches délaissées par l'Etat, inventent des nouvelles modalités d'intervention adaptées aux territoires et aux publics, innovent, et on interrompt leur action sans sommation. Cela constitue à la fois une non-reconnaissance du travail effectué et une fragilisation des associations à l'équilibre financier déjà précaire.

Depuis cette première annonce, nous avons demandé une rencontre avec l'ARS, et nous avons négocié le maintien des interventions prévues sur cette fin d'année scolaire. Ce

décali permet de réaliser les actions préparées avec les partenaires, et de ne pas créer une « année blanche » en éducation à la sexualité pour les jeunes alors que les collègues du département commencent tout juste à se mettre en place. Ce décali va aussi permettre de s'organiser en interne, afin que les salariées concernées puissent réorienter leur activité sur Villeurbanne.

Cette fin du DRSSA nous laisse plusieurs constats et questionnements : Nous regrettons la fin d'un dispositif qui reposait sur un partenariat de longue date, qui tentait de répondre au mieux aux besoins des territoires, en lien avec les communautés de communes, les élu.es jeunesse, qui apportait chaque année des réponses aux besoins des équipes (sur des situations, des questionnements par exemple avec en 2023 une sensibilisation sur l'accompagnement des personnes trans...).

Nous savons d'ores et déjà que les équipes du département ne pourront pas intervenir à la hauteur de notre action dans les structures où nous étions présentes (moins d'interventions par classe, arrêt des permanences) et nous déplorons de n'avoir pas pu travailler à la transition avec les équipes.

Nous poursuivrons peut-être certaines actions de manière ponctuelle et nous serons cette année encore partenaires de la marche des fiertés rurale des Monts du Lyonnais à Saint Martin en Haut le samedi 15 juin.

Plus globalement, nous alertons sur les risques de baisse des subventions publiques dans le secteur de la santé, car nous ne sommes pas le seul Planning Familial qui ait connu cette année des coupures budgétaires de son ARS.

Enfin nous tenons à remercier les salariées qui, au fil de ces 15 ans, ont effectué ce travail d'information, d'écoute, de coordination en milieu rural : Marylène, Betty, Nelly, Marine, Elise, Isabelle, Marion M. , et Marion D. (et les membres de l'équipe support et le CA et les militantes !).

 V.R. pour le CA



QUE SE PASSE-T-IL AU CA ?

Notre activité peut souvent paraître obscure pour les adhérent.e.s et les Superféministes. Certes, nous participons aux instances collégiales où nous pouvons présenter des points particuliers. Certes nous avons une fonction d'employeuses. Et certes encore, on participe à beaucoup d'événements extérieurs ! Certes, enfin, on mange beaucoup pendant les CA... Cependant, la tambouille de ce que nous faisons au quotidien est peut-être moins connue. Alors, nous avons demandé à l'équipe Bulletin de nous consacrer une petite place dans chaque numéro afin de vous faire un petit compte rendu trimestriel de notre activité.

C'est parti.

Depuis Janvier 2024, le CA s'est réuni 9 fois pour son conseil d'administration habituel.

Au cours de ces réunions, nous avons évoqué notre participation à des événements (autour du MLAC et du film Annie Colère ; la préparation de la manif' du 8 mars ; la signature de la fondation de l'association de la Maison des femmes le 9 mars, le lancement de l'ICE pour le droit à l'avortement...) ; nous avons écrit et signé des textes et des prises de paroles (contre les anti-choix par exemple), répondu aux sollicitations des médias sur ce sujet...

Mais la grosse partie du CA, c'est aussi surtout la vie interne de l'AD : les entretiens professionnels annuels, les signatures de contrat, le travail avec l'équipe sur les annonces de

coupes budgétaires sur le DRSSA, les rencontres les financeurs, la participation aux réunions de l'association de la Maison des femmes...

Nous participons également à la vie du Mouvement : la fédération régionale a subi une forte crise ces derniers mois et deux membres de notre CA (Nath et Margot) ont été extrêmement actives pour maintenir la structure à flot. Les difficultés ont été nombreuses et le travail très lourd : faire fonctionner un CA après des démissions au bureau qui ont provoqué des incertitudes statutaires sur la gouvernance, gérer les urgences en matière de recherches de financements, accompagner le départ d'une salariée, maintenir et soutenir l'équipe salariée restante et lancer un recrutement...

Au niveau confédéral, un travail interne est également en cours : comment aider le bureau en sous-effectif actuellement ? Cela a fait l'objet d'une réunion de travail exceptionnelle en mars, qui fut également le moment de voter le retour de l'AD42, désormais reconstruite sur de nouvelles bases : bienvenue à elles ! Un travail se poursuit également sur la refonte du congrès et la mise en place d'une université d'été... à suivre !

 L.W. pour le CA

C'EST MAINTENANT !

SOLIDARITÉ POUR LE DROIT À L'AVORTEMENT ET CONTRE LES ANTICHOIX !

En ce 7 avril 2024 était organisée à Lyon une marche dite « pour la Vie ». Mais cette marche avait des relents de mort car elle réclamait la fin du droit à l'avortement. D'après l'OMS chaque année plus de 40 000 personnes enceintes meurent des suites d'avortement ou de tentative d'avortement clandestin.

Nous, les associations, syndicats, partis politiques, membres du collectif Droits des femmes 69, par ce communiqué souhaitons affirmer et rappeler que les femmes et les minorités de genre disposent librement de leur corps et selon leurs choix ! Cette liberté garantie a été inscrite dans notre Constitution. Mais cela ne suffit pas ! Tant reste à faire en France et en dehors de nos frontières pour un accès sûr et gratuit à l'avortement partout pour tous-tes !

Aujourd'hui faisons résonner et rappelons : **NOS CORPS, NOS CHOIX ! MA VOIX, MON CHOIX !**

Car oui nous voulons :

- Choisir de poursuivre ou non une grossesse

- Choisir les méthodes d'Interruption Volontaire de Grossesse qui nous correspondent le mieux

- Disposer de nos vies et de nos corps de manière autonome

- Que **CESSE** la **STIGMATISATION** de l'IVG notamment telle qu'elle est organisée par les anti-choix et leurs relais dans le monde médical et de l'accompagnement social !

La liberté d'avorter est enfin inscrite dans la Constitution ! Mais pour que cet acte symbolique ne demeure pas vain, il doit être accompagné de véritables moyens pour la formation des personnels de santé, pour l'accompagnement des personnes en demande d'IVG, pour favoriser l'accès à l'information à l'IVG et un personnel soignant payé et valorisé à la hauteur de son importance.

Les actions des anti-choix, comme celle d'aujourd'hui, doivent être fermement condamnées et leur propagande sexiste et misogyne doit être contrée.

Rappelons que ce droit à l'IVG recule, et est restreint dans de nombreux pays. Aujourd'hui encore 24 pays interdisent l'avortement.

De ce droit bafoué découlent des victimes bien réelles : les anti-choix, ces personnes qui se prétendent "pro-vie", portent en réalité partout dans le monde la responsabilité de la mort de nos sœurs et de nos adelphees.

Face à ces réactionnaires, crions notre colère et affirmons :

- notre solidarité internationale.
- notre détermination à obtenir et à concrétiser les droits reproductifs et sexuels pour toutes et tous.

Nous soutenons et nous nous joignons à l'appel My Voice My Choice qui demande à l'Union Européenne d'assurer un accès sûr et gratuit à l'avortement pour toutes, grâce à l'initiative citoyenne européenne qui a été soumise à la Commission européenne.

Pour que ce droit à l'IVG soit pleinement respecté, il faut, partout dans le monde, et pour toutes les personnes un accès aux soins de qualité libre et gratuit. Quels que soient : leur localité d'habitation, leur nationalité, leur âge, leurs identités de genre, leur degré de validité ou de handicaps, leur orientation sexuelle, leur origine sociale ou géographique, leur apparence, leur religion...

Nous voulons pour toutes un accès à un personnel soignant formé, bienveillant, qui respecte le consentement et la diversité des corps et des situations.

Nous voulons pour toutes un accès à des structures hospitalières et médicales de proximité, où l'on peut bénéficier de soins de manière

inconditionnelle, anonyme si on le souhaite, avec de l'écoute et du respect. Encore en France, certaines personnes enceintes doivent avoir trois ou quatre rendez-vous avant de pouvoir être prises en charge! A côté de chez nous dans l'Ain, selon la DREES, 48% des femmes doivent encore changer de département pour avorter ! Mais combien de personnes enceintes poursuivent une grossesse alors qu'elles ne le souhaitent pas ?!

Nous voulons pour toutes un réel portage politique de la loi de 2022, des moyens financiers et humains pour enfin réaliser un répertoire complet des professionnels pratiquant les IVG, dont la création est aujourd'hui déléguée aux ARS.

Nous voulons pour toutes un accès à l'information et à la contraception libre et gratuite, avec une réelle diversité de méthodes et de choix, ce qui nécessite un allongement du délai légal, actuellement de 14 semaines de grossesse en France.



« ATTAQUES CONTRE LES DROITS TRANS ET REPRODUCTIFS : N'ATTENDONS PLUS, FAISONS FRONT ! »

Plus de 800 collectifs et personnalités politiques, artistiques, militantes et intellectuelles appellent à des rassemblements partout en France le 5 mai contre les attaques contre les droits trans et reproductifs.

En France LR, RN, Reconquête, des grands médias et des maisons d'édition prennent pour cible la communauté trans. La proposition de loi des sénateurs du parti Les Républicains contre les mineurs trans coïncide avec la sortie d'un livre haineux, *Transmania*, promu par l'ensemble de l'extrême droite politique. Les réactionnaires cherchent à installer dans le débat public l'idée que les personnes trans sont un danger : pour les enfants, pour la société et pour elles-mêmes.

Ces dernières années en France, la droite et l'extrême droite ont pris pour cible des organisations de défense des droits des femmes et des minorités de genre, à l'instar des attaques contre le Planning Familial, auxquelles s'est associé le gouvernement. Si les attaques contre les « wokistes », les trans et le prétendu lobby LGBT à l'école étaient relativement annexes dans la rhétorique de l'extrême droite et étaient portées majoritairement par une petite communauté des militantes anti-trans, ce sujet prend

de l'importance dans le contexte des élections européennes.

La droite et l'extrême droite entendent mener cette offensive également sur le terrain législatif. L'année dernière, le parti Les Républicains a lancé un groupe d'enquête sénatorial en y invitant les pires « experts » transphobes qui prônent les thérapies de conversion pour les personnes trans mineures et adultes ainsi que l'interdiction des transitions pour les enfants trans. Ce groupe d'enquête a produit un rapport et un projet de loi déposé au Sénat proposant d'interdire la transition médicale et sociale aux mineurs, de renforcer le contrôle psychiatrique sur les enfants trans et de punir par des peines de prison allant jusqu'à deux ans les médecins qui accompagnent les jeunes trans. Un projet de loi similaire a été déposé par le Rassemblement national à l'Assemblée.

Une offensive internationale

Leurs premières cibles sont les mineurs, mais ils ne s'arrêteront pas là. Le rapport des LR pose déjà la possibilité d'interdire toute transition pour les personnes majeures de moins de 25 ans, une mesure en phase avec les projets de loi en discussion ou déjà adoptés aux États-Unis. Leur logique revient en



« extrémiste ». Ce même gouvernement menace d'arrêter le remboursement des avortements dans l'hôpital public, d'interdire l'avortement dans les cliniques privées et s'attaque actuellement à la contraception.

fin de compte à interdire toute possibilité de transition, qu'importe l'âge.

Elles s'inscrivent dans une offensive internationale coordonnée de la droite et de l'extrême droite contre le droit à disposer de son corps, visant de façon conjointe les droits reproductifs et les droits des personnes trans, en réponse aux quelques maigres droits trans conquis au début du siècle dans certains pays et à la nouvelle vague féministe. Pour ne citer que deux exemples, aux États-Unis, le Parti Républicain a interdit l'avortement dans 14 états sous son contrôle et en parallèle a interdit toute transition pour les personnes trans mineures dans 23 états.

Le retour de Donald Trump à la Maison Blanche fait planer la menace des restrictions fédérales de l'IVG et des droits trans aux États-Unis. Et en Russie, l'État de Poutine a interdit toute transition médicale et administrative pour les personnes trans avant de déclarer la communauté LGBT comme

Ces attaques arrivent au Royaume-Uni, au Québec, en Italie, en Norvège, en Finlande, en Suisse... Il est évident que l'offensive anti-trans sera un des axes majeurs des réactionnaires dans les mois et années à venir. Nous ne nous faisons pas d'illusion sur la préoccupation de la droite et l'extrême droite pour la santé des enfants. En réalité, leur objectif est de renforcer la division sexuelle en s'attaquant aux droits des jeunes trans et en maintenant par ailleurs les mutilations des enfants intersexes. Leur objectif est de créer un énième « ennemi intérieur » pour diviser les opprimés entre eux, à l'heure d'une nouvelle crise du système capitaliste.

Ne pas compter sur le gouvernement

Il y a urgence d'une réponse d'ensemble du mouvement social, féministe et LGBTQI+ à ces attaques. La question des droits reproductifs (avortement, contraception, PMA) et des droits liés à la transition sont indissociables puisqu'ils relèvent de la revendication historique de nos mouvements sur le droit à disposer librement de son corps : ils doivent être défendus de façon conjointe.

Pour mener cette lutte contre les réactionnaires et l'extrême droite, nous savons que nous ne pouvons pas compter sur le gouvernement qui leur pave la voie et qui utilise cyniquement les droits des femmes et des personnes LGBT pour se présenter comme progressiste. Alors que c'est ce même gouvernement qui détruit les services publics, annonce le réarmement démographique en Hexagone et mène des politiques de contrôle démographique coloniales comme à Mayotte, où il incite les femmes à se faire stériliser.

Face à ces attaques contre le droit à disposer de son corps, il faut une riposte unitaire, et forger des alliances par en bas, à l'échelle nationale, y compris pour pouvoir épauler les collectifs féministes et trans se trouvant isolés et plus exposés aux attaques de l'extrême droite. Nous appelons toutes les organisations féministes, LGBT, antiracistes, antifascistes, politiques et syndicales à signer cet appel et à organiser des rassemblements partout en France le 5 mai en défense du droit à disposer librement de son corps.

Et au-delà du 5 mai, nous appelons à construire et à poursuivre la mobilisation dans les prochaines semaines et mois afin de mener une véritable campagne nationale étendue dans la durée. Nous réclamons :

Une transition dépsychiatisée, libre et gratuite pour les personnes majeures et mineures.

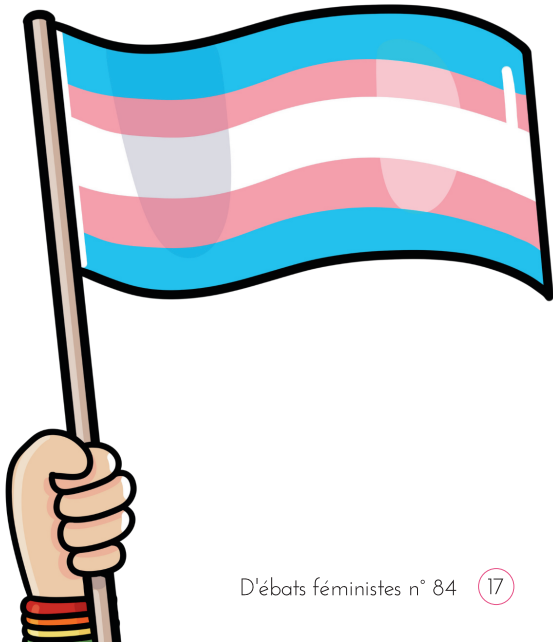


L'accès à la PMA pour toutes les personnes trans.

L'arrêt des mutilations sur les enfants intersexes.

Des moyens massifs pour les services publics afin d'assurer l'accès réel à l'IVG, aux transitions et à la contraception.

Une éducation aux questions de genre et de sexualité prise en charge par les travailleurs-es de l'éducation, de la santé.





MA VOIX, MON CHOIX !

Quel est l'objectif ?

L'objectif est de demander à l'Union Européenne d'assurer un accès sûr et gratuit à l'avortement pour toutes. En effet, en Europe, plus de 20 millions de femmes n'ont pas accès à l'avortement.

Pour remédier à cette situation, l'ICE vise à faire voter par le Parlement européen un mécanisme financier qui rembourserait l'accès à l'avortement de quiconque n'y ayant pas accès, de manière légale et sans danger, au sein de l'Union européenne.

Son objectif final est aussi de constituer un vaste réseau contre l'extrême-droite en Europe. Grâce à cette initiative citoyenne européenne, le mouvement Ma Voix, Mon Choix souhaite mettre en place une politique plus juste qui illustre ses valeurs européennes de manière plus constructive et concrète.

<https://www.myvoice-mychoice.org/fr>

Le mouvement Ma Voix, Mon Choix lance officiellement sa collecte de signatures pour l'initiative citoyenne européenne (ICE) en faveur d'un avortement sûr et accessible pour toutes au sein de l'Union européenne ! Les plus grandes organisations féministes européennes ont 6 semaines pour recueillir 1 million de signatures !

Qu'est-ce que c'est ?

Une Initiative Citoyenne Européenne (ICE) a été soumise à la Commission européenne. Cette campagne regroupe les plus grandes organisations féministes européennes. En France, la campagne Ma Voix, Mon Choix réunit de nombreuses militant.es du Planning familial, de Nous Toutes, du Mouvement, des Dévalideuses, de Choisir la cause des femmes, de l'Observatoire des VSS en politique..

Si 1 million de signatures (réparties dans au moins 7 pays de l'UE) sont atteintes, la Commission européenne étudiera l'initiative.



VIFFIL : SOUTENIR LES VICTIMES DE VIOLENCES



En mars 2024, nous avons rencontré Elisabeth Liotard, directrice de l'association VIFFIL SOS Femmes et Mélanie, documentaliste de l'association. L'occasion de se (re)rencontrer, de partager nos pratiques, et de renforcer les liens avec le Planning Familial 69.

Bonjour. Pouvez-vous nous présenter l'association VIFFIL ?

VIFFIL est d'abord une association qui vient en aide aux femmes victimes de violences conjugales, et aussi à leurs enfants, dans l'agglomération lyonnaise. Toute victime de violences a besoin d'être soutenue et accompagnée, quelle que soit son histoire.

La violence conjugale est un processus au cours duquel, dans le cadre d'une relation sentimentale, un partenaire adopte à l'encontre de l'autre des comportements agressifs, violents et destructeurs. A de rares exceptions près, la violence est le fait des hommes, elle s'inscrit dans un rapport de force dissymétrique. Ces violences peuvent prendre différentes formes, verbales, psychologiques, physiques, sexuelles, économiques, administratives...

VIFFIL a 45 ans cette année ! L'association VIFF a été créée en 1979 grâce au soutien du maire de

Villeurbanne de l'époque, Charles Hernu. Ses services recevaient beaucoup de femmes qui se retrouvaient à la rue, qui avaient besoin de partir de chez elles, etc. En 2013, l'Etat a demandé à l'association VIFF, basée à Villeurbanne, et à FIL, qui était basée à Saint-Fons et qui avait été créée par des militantes, de se regrouper. Il y avait des places d'hébergement dans chaque centre. L'Etat a demandé la fusion, il n'y a pas eu le choix. Il a fallu travailler pendant trois ans pour fusionner en 2016. J'ai été recrutée à ce moment-là au poste de directrice d'association.

Comment fonctionne l'association VIFFIL aujourd'hui ?

En 2016, il y avait une quinzaine de salariées, avec un centre d'hébergement, un service d'aide aux victimes de toute infraction pénale, et des activités de permanences sans RDV pour les femmes. Aujourd'hui, l'association compte 42 « équivalents temps plein » ! Nos activités se sont diversifiées, avec une équipe plutôt dédiée à l'accueil des enfants, un dispositif d'astreinte pour la mise en sécurité des femmes pour qui il y a un risque de féminicide, un centre de formation, etc. On a consolidé nos actions !

SOLIDARITE FEMMES
3919 7J/7 (appel gratuit)

Concrètement, l'association se compose de deux pôles : Solidarités femmes qui mobilise une trentaine de salariées pour l'accueil des femmes et des enfants victimes de violences conjugales ; et France Victimes pour une dizaine de salariées : c'est le service d'aides aux victimes de toute infraction pénale.

Concrètement, comment se met en place l'accompagnement des femmes victimes de violences ?

Avec les activités auprès des femmes victimes de violences conjugales et leurs enfants, au sein de Solidarité femmes, nous avons mis en place une astreinte de mise en sécurité en urgence absolue, en lien avec des associations ayant des hébergements collectifs. C'est un dispositif unique qui n'a pas d'équivalent en France. Concrètement cela se traduit par la mise en place d'un numéro téléphonique d'astreinte 24h / 24h, 365 jours par an, en relation avec les services de police et de gendarmerie, avec la possibilité de mettre la femme et ses enfants en sécurité dans un centre d'hébergement avec du personnel éducatif présent 24h/24h. Le·a professionnel·le d'astreinte de VIFFIL contacté·e par un officier de Police/Gendarmerie évalue la situation de dangerosité dans laquelle se trouve la femme. Au quotidien, nous avons des

activités d'accueil pour la domiciliation, d'accueil téléphonique avec de l'écoute (9 demi-journées par semaine), et des permanences sans RDV en mairie d'arrondissement à Saint-Fons et à Villeurbanne. Il y a donc plusieurs portes d'entrée pour entrer en contact avec l'association. Et il y a toujours la première rencontre où les femmes viennent déposer la violence vécue, un accompagnement se met en place si elle le souhaite.

Une femme sur 10 est victime de violence conjugale, VIFFIL ne pourra pas toutes les accompagner. En parallèle, nous avons donc monté une équipe de veille mobile pour accompagner les proches (père, mère, amis, employeur, travailleurs sociaux, médecin, etc.). Cette équipe est là pour étayer toute personne qui se dit : je rencontre une femme victime de violence, qu'est-ce que je fais ? On étaye ces personnes pour qu'elles puissent accompagner la femme victime.

UNE FEMME DÉCÈDE SOUS LES COUPS DE SON CONJOINT TOUTS LES 2 À 3 JOURS. LEURS ENFANTS EN SONT SOUVENT TÉMOINS, TOUJOURS VICTIMES, QU'ILS SOIENT TUÉS OU ORPHELINS.

Et on a un centre de formation et de documentation ! Enfin, outre l'aide et l'accompagnement des victimes, l'association VIFFIL propose des formations sur les violences, en particulier conjugales et intrafamiliales.

Et en interne, comment est structurée l'association ?

Notre association est uniquement composée de salariées. Il y a juste deux bénévoles, dont une est une ancienne conseillère qui s'occupe plutôt du dressing pour les femmes qui sont parties sans rien. Au niveau de la gouvernance, ce n'est pas comme le Planning Familial 69, c'est plus classique : on a un CA, une présidente, on est plus hiérarchisé. Mais l'idée c'est d'avoir une gouvernance qui ne soit pas trop pyramidale. Pour te donner une idée, lors des recrutements, c'est d'abord la direction qui reçoit les personnes, puis l'équipe avec laquelle la

cette gouvernance partagée, malgré le fait d'avoir grossi. Ce n'est pas si facile, et les résistances ne viennent pas que d'en haut !

On est en train de réfléchir, pour que ça tienne structurellement, à mettre en place une codirection. Il existe au sein de VIFFIL un groupe qui réfléchit avec le CA, la direction, et des personnes de terrain : comment on se coordonne, alors qu'on a grossi ? Comment avoir une cheffe sur laquelle s'appuyer, pour avoir du soutien, et partager la gouvernance ?

Combien de personnes sont accompagnées par VIFFIL chaque année ?

Entre 2 000 et 3 000 femmes, mais ce n'est pas facile de compter. En ce qui concerne l'écoute, c'est anonyme, on n'enregistre donc pas les personnes dans notre logiciel. La première entrée, c'est l'écoute et la permanence. C'est de l'écoute physique ou téléphonique. Il faut laisser la femme respecter sa temporalité. Les femmes décrivent des situations terribles, on a envie qu'elles partent tout de suite, mais il faut nouer une relation de confiance. Si la femme dépose une parole à son kiné, son kiné peut l'accompagner, d'où l'équipe de veille mobile, pour outiller, soutenir. Nos équipes ont de la supervision tous les 15 jours pour échanger sur les enjeux et les difficultés de l'accompagnement. Cela peut prendre des années d'accompagner une victime de violence conjugale.



Elisabeth Liotard

personne va travailler, et enfin la présidente, mais il n'y a aucune voix qui est prépondérante. Les collègues de terrain sont impliquées dans la mise en place stratégique de l'association et assistent par exemple aux RDV de négociations budgétaires. On essaye de garder

Quels sont les changements que vous observez ces dernières années ?

#MeToo a été un vrai virage dans la prise en compte des violences conjugales, mais aussi le Grenelle des violences conjugales en 2019 puis le confinement en 2020. Maintenant personne ne peut nier les violences conjugales. Et dans ces changements, il y a des effets pervers : évidemment plus de subventions, on a grossi, mais aussi plus de réponses pénales, plus de pressions judiciaires, sur la mise en sécurité. On a aussi une intervenante sociale au commissariat. On a vu évoluer nos relations depuis qu'on a mis en place la mise en sécurité, on se connaît mieux. Il y a une évolution, y compris dans la réponse pénale, même si tout n'est pas parfait.

Quels sont les liens entre VIFFIL et le Planning Familial 69 ?

On n'a pas tant de liens que ça avec le Planning ! J'espère que la maison des femmes va permettre de mieux nous connaître, et de mieux travailler ensemble. On est toutes tellement débordées ! La maison des femmes va avoir deux pieds, le pied hospitalier, et le pied associatif. Depuis quelques mois, un collectif associatif se met en place (VIFFIL, CIDFF, Planning familial, Filactions, le Mas, les Orchidées Rouges, l'Amicale du Nid, le Mouvement du Nid et Solidarité femmes beaujolais). C'est très chouette que ces associations travaillent ensemble. On ne sera pas toujours d'accord, mais

c'est ça qui est intéressant. Cela permet de nous tenir dans une éthique commune. Depuis peu, je vais aussi au Collectif Droit des femmes, et le brassage générationnel, de points de vue est vraiment intéressant ! On y retrouve une grande qualité de dialogue, d'écoute, ça crée des lieux de démocratie.

 M.G.

VIFFIL SOS Femmes
Contactez VIFFIL SOS Femmes
ou VIFFIL Aide aux Victimes

tél. : 04 78 85 76 47

Email : viffil.association@viffil.com



Liliane Daligand, présidente de VIFFIL (elle était à VIFF depuis la création)

LES LUTTES POUR LA RÉAPPROPRIATION DU CORPS FÉMINISMES ET MÉDECINE D'HIER À AUJOURD'HUI

Nous étions présentes à la rencontre entre Lucile Ruault et Lucile Quéré, animée par Lucia Valdivia Ramírez, qui s'est tenue le jeudi 2 mai à l'espace March Bloch de la MSH. Toutes deux ont présenté leurs travaux passés et en cours autour des luttes en faveur de la réappropriation du corps, des féminismes et de la médecine d'hier et d'aujourd'hui.

- Lucile Ruault est sociologue et chargée de recherche au CNRS. Ses travaux de recherche portent sur l'organisation sociale de la procréation et notamment sur le MLAC (Mouvement pour la Liberté de l'Avortement et la Contraception, fondé en avril 1973).

- Lucile Quéré est sociologue, politiste et Première Assistante au Centre en Études Genre de l'Université de Lausanne. Elle travaille sur le courant de self-help féministe qui conteste l'emprise médicale sur le corps des femmes.

Lucile Ruault a commencé par s'intéresser à la gynécologie et aux pratiques des gynécologues qu'elle observe ; mais celle-ci y remarque très vite des formes de violence exercées à l'encontre des patientes. Elle entend alors questionner la normalité de la gynécologie comme instance qui naturalise et pathologise le corps des femmes par

le biais des consultations qu'elles sont censées suivre à vie. La sociologue se tourne vers l'étude des pratiques gynécologiques dans leurs versions alternatives, tout en interrogeant le processus de médicalisation de l'avortement. En constituant une véritable socio-histoire des MLAC qu'elle désigne comme « dissidents » (les MLAC continuant à pratiquer les avortements après la loi Veil), Lucile Ruault souhaite échapper au « rouleau compresseur de l'histoire » ; en s'appuyant sur des archives non-déposées et en menant près de 150 entretiens d'ancien.ne.s militant.e.s, la sociologue dresse le tableau des conflits internes aux MLAC, loin de l'histoire unanime jusqu'à prépondérante. Son travail rappelle l'aspect visionnaire des « MLAC dissidents » qui prônaient une auto-détermination corporelle complète des femmes en proposant des pratiques différentes des MLAC à dominance masculine et médicale : chaque geste devait faire l'objet du contrôle de l'avortante, qui pouvait par exemple poser elle-même le spéculum ou voir le produit de sa grossesse interrompue. Les « MLAC dissidents » ne s'arrêtaient pas à l'avortement, qui était selon une militante « le bon bout de la ficelle pour reprendre le contrôle sur plein

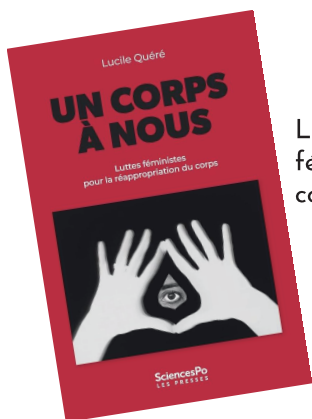
d'aspects de la vie », et pratiquaient aussi la pose de stérilet ou même l'accouchement.

Si les MLAC n'ont pas produit d'héritières directes et que leurs actions s'arrêtent dans les années 1985, le mouvement du self help peut s'en rapprocher. Étudié par Lucile Quéré, le self help entend permettre aux femmes de reprendre en main les savoirs sur leur corps et leur santé en palliant une ignorance produite par le corps médical et social. La sociologue décrit un investissement mémoriel intense de la part des militant.e.s, dont les pratiquent visent à produire une continuité avec les années 1970, période élevée au rang de mythe. Le répertoire d'actions du self help est étendu : ateliers d'auto-observation, constitution de listes de gynécologues recommandables, rédaction de brochures...

Lucile Quéré a particulièrement étudié ces ateliers d'auto-observation, allant jusqu'à y participer elle-même : son travail se caractérise ainsi par une sociologie du corps, mais également par une sociologie « depuis corps ». Par le biais d'entretiens et de séances d'observation, la sociologue mène une véritable enquête sur ces pratiques éphémères, dispersées et particulièrement difficiles à saisir (les groupes de self help se caractérisant par un certain entre-soi, ils ne se rendent pas publics) ; grâce à cela, elle parvient à décrire une circulation d'actrices et d'idées entre plusieurs contextes locaux français, belges et suisses.

Une rencontre captivante avec des spécialistes à la pointe des études de genre !

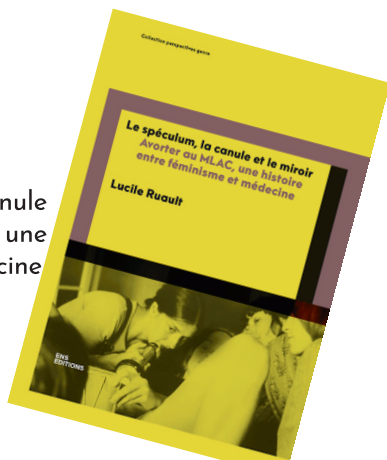
 C.A.



Lucile Quéré, *Un corps à nous. Luttes féministes pour la réappropriation du corps*, Presses de SciencesPo, 2023.

Ces deux livres sont empruntables au centre de documentation du PF69 :-)

Lucile Ruault, *Le spéculum, la canule et le miroir. Avorter au MLAC, une histoire entre féminisme et médecine* ENS Editions, 2023.



MADELEINE PELLETIER : UNE « FÉMINISTE INTÉGRALE »

Il y a 150 ans, le 18 mai 1874, naissait Madeleine Pelletier. Son nom est moins connu que celui d'Olympe de Gouges, de Flora Tristan ou de Simone de Beauvoir et les féministes des années 1970 l'ont sortie de l'ombre. Elle a écrit des discours, des livres scientifiques, des brochures militantes, des ouvrages féministes, des réflexions personnelles. Elle a été, en 1906, la première femme médecin diplômée de psychiatrie en France et son nom est lié au combat pour la contraception et l'avortement.

Née dans une famille modeste - sa mère vend des fruits et des légumes, son père, paralysé, est confiné à la maison - elle s'en éloigne dès l'âge de 12 ans, à sa sortie de l'école. A partir de 15 ans, et pendant toute sa vie, elle s'investit dans l'anarchisme, le socialisme, le communisme, le néomalthusianisme et surtout le féminisme.

La vie de Madeleine Pelletier a été marquée par ses combats dans le mouvement féministe et dans le mouvement socialiste. Elle se présente comme une « féministe intégrale » et revendique toutes les émancipations : politiques, économiques, sociales, sexuelles, intellectuelles, etc.

Les combats politiques de Madeleine Pelletier ont couvert un large

domaine. Elle participe à la franc-maçonnerie et fait admettre Louise Michel dans une loge maçonnique. Puis, c'est la SFIO, l'anarchisme, le communisme, le suffragisme, l'antimilitarisme.

En 1910 et 1912, elle est présentée de manière illégale aux élections par le Parti Socialiste. Elle remporte 340 voix dans le 8^e arrondissement, l'un des plus réactionnaires de Paris. En 1920, elle fait un voyage en URSS : elle y constate des progrès dans la condition des femmes, mais pense qu'il reste beaucoup à faire pour que soit réalisé « le féminisme intégral ».

L'aspect physique de Madeleine Pelletier dérange : on lui reproche son allure, ses cheveux courts et ses vêtements masculins. « *Ce n'est pas encore un homme et ce n'est déjà plus une femme* » dit à propos d'elle un article de journal. Le costume a beaucoup d'importance pour elle et elle reproche à certaines féministes qu'elle appelle les « demi-émancipées » de se montrer rétrogrades au niveau de leur habillement. Dans son ouvrage *L'éducation des filles*, elle affirme : « *La mère féministe devra donc tâcher d'habiller sa petite fille en garçon* ».

Madeleine Pelletier pratique une virginité militante et refuse toute relation hétéro ou homosexuelle. Elle

soutient le célibat. Pour elle, la « société de demain » supprimera la famille et elle voit le mariage d'une femme intelligente comme un « suicide moral ».

Si Madeleine Pelletier entre dans les partis politiques, c'est par « tactique féministe » afin de faire passer les revendications féministes. Ce combat reste en effet la base de son investissement et elle met à jour les contradictions entre féminisme et socialisme. Dans le groupe « la solidarité des femmes », elle se bat pour le suffrage des femmes et préconise l'action violente. Au cours de l'hivers 1907-1908, elle fonde un mensuel, *La Suffragiste*.

Madeleine Pelletier fait également partie des groupes néo-malthusiens et se bat pour la limitation des naissances par l'avortement et la contraception. En 1939, elle est

arrêtée, accusée d'avoir participé à l'avortement d'une jeune fille de 13 ans. En raison de son état de santé - elle est hémiplégique depuis 1937 - elle est internée d'office dans un asile d'aliénés. Dans les dernières lettres qu'elle écrit, sa révolte éclate encore : « *Voilà comment on châtie les femmes qui se distinguent au point de vue intellectuel. Arria Ly (1) s'est suicidée et moi je suis dans un asile d'aliénés* ». Elle meurt dans la solitude le 29 décembre 1939.

 C.R.

(1) Arria Ly représente l'aile radicale du mouvement féministe français. Le 19 décembre 1934, elle réussit sa deuxième tentative de suicide en se jetant du haut du toit d'un immeuble. Elle avait annoncé ce geste à de nombreuses féministes.

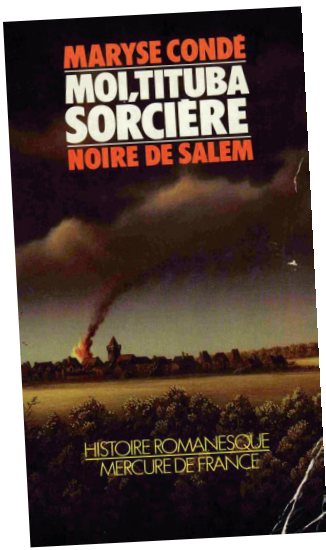
MOI, MARYSE CONDÉ, ÉCRIVAINNE NOIRE

Maryse Condé est née le 11 février 1934 à Pointe à Pitre (Guadeloupe), elle est décédée le 2 avril 2024 à Apt dans le Sud de la France. Elle présidait depuis 2004 le Comité pour la mémoire de l'esclavage. Un hommage national lui a été rendu à la Bibliothèque nationale de France le 15 avril.

Au cours de sa vie, elle a vécu en Guadeloupe, en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Ghana, à Londres, au Sénégal, aux Etats-unis, pour

terminer sa vie en France métropolitaine. Elle reste très attachée aux Etats-Unis, où des femmes noires lui ont beaucoup appris.

Inspirée par ses lectures de Frantz Fanon et d'Aimé Césaire, mais aussi par son expérience personnelle, elle prend conscience de son « héritage colonial » et de son « africanité ». Elle a écrit des romans, du théâtre, de la littérature jeunesse, des essais. On peut évoquer deux de ses



romans. *Moi, Tituba sorcière noire de Salem* évoque la vie d'une esclave et le procès des sorcières de Salem en 1692. *Ségou* retrace, en deux volumes, la vie d'une famille africaine depuis le 18^e siècle.

Maryse Condé a accordé un entretien à la revue *La Déferlante* (n°11) en juin 2023. Elle parle de sa place d'écrivaine noire francophone dans le monde, de son intérêt pour l'esclavage, de la façon dont une grossesse imprévue a bouleversé sa vie à l'âge de 18 ans.

A une question sur le féminisme français et Simone de Beauvoir, elle répond : « La lecture de Simone de Beauvoir a peu compté pour moi. Elle avait un côté bourgeois, féminin et une douceur que je méprisais un peu... Et je n'ai pas eu de lien avec le mouvement féministe ».

Interrogée sur son premier roman *Hérémakhonon* (1976) elle déclare : « L'écriture était pour moi toujours compliquée : je n'étais pas digne d'écrire. Il y avait un problème mais je ne savais pas ce que c'était : le fait d'être une femme ou la couleur ? C'était les deux à la fois ».

« Faut-il conclure ? » dit-elle dans une tribune envoyée à *L'Obs* : « Ne concluons pas. Rêvons plutôt. Imaginons... un jour viendra où la terre sera ronde et où les hommes se rappelleront qu'ils sont frères et seront plus tolérants. Ils n'auront plus peur les uns des autres, de celui-ci à cause de sa religion ou de celui-là à cause de sa couleur de peau, de cet autre à cause de son parler. Ce temps viendra, il faut le croire ».

👤 C.R.



- Ce bulletin est trimestriel, gratuit et envoyé à toutes les adhérentes
- Ce bulletin est participatif ! Envoie tes contributions pour le prochain bulletin avant le 31 août 2024 à documentation@planningfamilial69.fr
- Publication ISSN : 1776-208



 **le planning familial 69**

2 rue Lakanal
69100 Villeurbanne

ACCUEIL, ÉCOUTE ET INFORMATION

contact@planningfamilial69.fr
04 78 89 50 61

PARTENARIATS, MILITER, ÊTRE BÉNÉVOLE

mfp69@planningfamilial69.fr

CENTRE DE DOCUMENTATION

documentation@planningfamilial69.fr

NOS RÉSEAUX SOCIAUX

 @planningfamilial69

 Planning Familial 69

ADHÉRER AU PF69

